

l'étude du crédit, leur fournisse des renseignements détaillés d'ordre quantitatif ou autre au sujet de postes particuliers que nous étudierons séparément en passant d'un crédit à un autre. Lorsque nous étudierons le crédit qui a trait à la production, je serai prêt à fournir tous les renseignements disponibles sur la production de denrées agricoles et le rapport de leur consommation au Canada à la nécessité de les vendre en dehors de notre pays. Les députés n'ont qu'à consulter le budget des dépenses afin de trouver le crédit approprié.

Le ministère de l'Agriculture est divisé en cinq services: l'administration, les services techniques, les fermes expérimentales, le service de la production, le service des marchés et les crédits spéciaux. Je tiens à souligner qu'à l'examen des crédits relatifs à la production j'aurai tous les renseignements sous la main, ou deux messieurs en face de moi les auront, ce qui me permettra de répondre à toutes les questions ou de fournir le genre de renseignements auxquels le comité a le droit de s'attendre, comme l'honorable représentant de Souris vient de le dire. Il a dit que le comité pouvait s'y attendre à ce stade de l'étude du crédit de l'administration. Si nous procédions ainsi, nous n'aurions pas du tout à examiner les autres postes. Nous les examinerions tous à l'occasion de l'étude de ce crédit. J'espère donc que le président ne nous laissera pas déroger au Règlement et permettra un débat général sur ce poste en particulier. Les honorables députés pourront ainsi exprimer leurs vues sur certaines questions intéressant l'agriculture. Cependant, j'espère qu'ils voudront bien attendre d'être rendus aux crédits qui les intéressent avant de demander des renseignements détaillés fondés sur la statistique.

Je tiens seulement à ajouter que la page 2 du *Budget des dépenses* renferme un sommaire des dépenses de l'an dernier et des dépenses proposées pour cette année. L'agriculture, puisque le mot commence par la lettre "a", est le premier ministère mentionné dans ce sommaire. Tout au début, les députés constateront que le montant à voter pour l'année courante, c'est-à-dire 1949-1950, est de \$49,396,253 et que le montant autorisé par la loi est de \$12,000. Le total est donc de \$49,408,253. Le total pour l'année précédente était de \$60,044,038. En d'autres termes, il y a diminution de \$10,635,785. D'aucuns penseront peut-être qu'il s'agit d'une diminution des versements à l'égard de ce qu'on appelle généralement les services agricoles au Canada, mais ce n'est pas exact.

Qu'on me permette de citer ici quelques chiffres concernant les dépenses antérieures de l'agriculture, les dépenses des années de

la production maxima durant la guerre et les dépenses actuelles afin de démontrer pourquoi les dépenses proposées pour l'année en cours sont inférieures aux véritables dépenses de l'an dernier. Au début des années trente, soit avant la guerre, les dépenses générales du ministère de l'Agriculture s'établissaient entre 7 et 8 millions de dollars par année. En 1938-1939, les dépenses globales atteignaient environ 22 millions par année et elles sont restées à ce niveau jusqu'en 1940-1941. Autrement dit, les dépenses générales entraînées par l'agriculture dans les années qui ont immédiatement précédé la guerre avaient subi une hausse considérable. L'année suivante, en 1941-1942, les dépenses de notre ministère ont soudainement atteint 83 millions de dollars. Les dépenses ordinaires du ministère et les frais généraux d'administration n'avaient cependant pas été modifiés considérablement. L'augmentation s'expliquait principalement par les paiements effectués en vertu de la loi sur l'assistance à l'agriculture des Prairies, qui était une loi nouvelle, le programme de réduction des terrains de culture du blé et l'introduction de subventions à la production de denrées alimentaires afin d'encourager la production de forts approvisionnements de vivres dont on avait besoin pour satisfaire aux demandes anglaises au cours des premières années de la guerre. Les dépenses ont atteint leur maximum en 1943-1944 alors que nous avons dépensé 110 millions de dollars par l'intermédiaire de notre ministère. En réalité, les dépenses du ministère, au cours de la plupart des années de guerre, ont varié de 95 à 110 millions. Durant ces mêmes années, les subventions à la production des denrées alimentaires et au transport des céréales par chemin de fer ont constitué des postes importants. Les frais d'administration n'ont augmenté que d'une façon modérée, par suite de l'augmentation des traitements et du prix des approvisionnements, mais on ne constate aucune majoration importante du poste que nous étudions en ce moment. Durant les années où des hausses et des baisses considérables marquaient les dépenses du ministère, les frais occasionnés par les services réguliers du ministère ont fléchi de 10 millions en 1938-1939 à 8,800,000 en 1943-1944. C'est-à-dire que, d'une année qui précède immédiatement la guerre à l'année de pointe de la guerre, on note un fléchissement des dépenses au chapitre des services réguliers du ministère. Les principales augmentations se rattachaient à des questions qui concernaient surtout la poursuite de la guerre et la nécessité qui en découlait de fournir des produits alimentaires.